**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 61 (1973)

Heft: 4

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-273346

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



### GENÈVE

# La Commission des droits de l'homme Nous y sommes aussi

La Commission des droits de l'homme, qui dépend du Conseil économique et social des Nations Unies, est bien connue. Nombre de ses résolutions, de ses condamnations et de ses messages ont fait date dans l'histoire politique de ces dernières anées. C'est à Genève qu'elle s'est réunie, du 26 février au 6 avril,

dernieres anees. C'est a Geneve qu'eile s'est reunie, du 26 ievrier au 6 avri, pour sa 29e session.

En quoi cela nous regarde-t-il ? Eh bien, parce qu'on y parle souvent des femmes. L'an passé, par exemple, la session fut consacrée au statut de la femme. Mais aussi, cela nous regarde car l'Alliance internationale des femmes est associée aux travaux de cette commission, en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG). La représentante de l'Alliance internationale est Mme Irmgard Rimondini, de Bâle, également membre du comité de cette association, et représentante de l'Association des femmes de carrière libérale et commerciale.

Nous l'avons rencontrée.

Juge à la Cour pénale de Bâle, mariée, mère de deux fils architectes,
Mme Rimondini n'est pas ce que l'on
appelle une personne désœuvrée ! A
côté de sa vie professionnelle et familiale, elle consacre environ un mois
par an à la Commission des droits de
l'homme. De plus, elle représente l'Alliance internationale auprès d'autres
organisations internationales, comme
le BIT, le Conseil économique et social, etc...

cial, etc...

— Comment faites-vous pour concilier toutes ces activités?

— Ce n'est pas trop difficile. Mes enfants sont grands. L'un d'eux fait la cuisine, le soir, pour mon mari et lui. Et puis, je suis à quelques heures de voiture. S'il le faut, je rentre immédiatement.

Le monde me passionne. Je trouve que l'on se peut pas parler des pro-

que l'on ne peut pas parler des pro-blèmes de la société, des autres pays, sans les connaître. Je voyage donc aussi énormément.

Pour votre plaisir? Aussi, oui, mais c Pour votre plaisir?
 Aussi, oui, mais c'est en fait du travail. Je participe à de nombreux séminaires dans des pays en voie de développement. Là, sur le terrain, nous travaillons avec les femmes et les goutravaillons avec les femmes et les gouvernements. Nous essayons notamment d'introduire le planning lamilial.
Sans l'appeler ainsi parce que les
gens auraient l'impression que nous
nous immissons dans leur sphère de
vie privée. Or, nous voulons juste leur
donner une information. L'Alliance a
un rôle très important à jouer dans
les pays en voie de développement.
Comme beaucoup d'organisations non
gouvernementales, d'ailleurs. Les Nations-Unies comptent beaucoup sur
ces dernières.

— Qu'est-ce que cela représente,
d'être ONG?

### LA VOIX DU PEUPLE

LA VOIX DU PEUPLE

Le droit de participer aux sessions des commissions de l'ONU, avec voix consultative. C'est très important, vous savez, parce que le concert des nations doit entendre la voix du peuple. Les gouvernements ne sont pas toujours la voix du peuple! Surtout, ils doivent toujours garder la face. Et puis, nous représentons un aspect que les gouvernements ne réalise pas. Ou ne veulent pas réaliser. J'ai notamment entendu dire par le délégué d'un pays que, chez lui, le problème des entants illégitimes n'existait pas puisqu'il n'y en avait pas... en avait pas...

#### Assemblée générale du Centre de liaison

Mme Renée Chambordon-Junod, se-Mme Renée Chambordon-Junod, se-condée par un comité dévoué, brossa un tableau de l'année 1972. Ce Centre groupe 34 sociétés et 35 membres individuels. Il s'intéresse au futur con-grès des femmes suisses, prévu pour janvier 1975. Il va s'attaquer à la revi-sion de ses statuts quelque peu dé-suets. Diverses commissions émanent du Centre et déploient des activités utiles.

du Centre et déploient des activités utiles.

Mme Barbara Vischer exposa l'activité de la commission juridique, consultée actuellement sur la nouvelle loi à l'étude concernant la femme mariée à un étranger.

Mme Annette Gardiol parla de la nouvelle commission des affaires publiques, créée à la demande de Mmes Badel et Bauer, membres individuels du Centre. Cette commission groupe des représentantes des partis politiques, elle étudie diverses questions d'ordre civique et politique, mais d'intérêt général. térêt général

Mile Valentine Weibel, présidente de Mile Valentine Weibel, présidente de l'association des Vernets d'Arve, put donner quelques précisions un peu plus rassurantes à propos du futur im-meuble HLM de l'avenue de Chamonix. Un dernier recours est près d'être ju- Et alors, vous prenez souvent la

— Et alors, vous prenderes parole?

— Moi, je parle environ une tois par session. Mais je le fais chaque fois que je l'estime nécessaire. Il y a des points sur lesquels j'ai le mandat de parler, de la part de l'Alliance; je dois alors m'exprimer, présenter des rapports. D'autres où j'interviens, presque le même: réhausser le statut de la femme.

temme.

Et Mme Rimondini m'entraîne le long des longs couloirs de l'ONU jusqu'au bureau de presse, pour que je lise le communiqué 170 où est mentionnée son intervention. Rapide, alerte, constamment aux aguets, elle me désigne à tout moment les délégués intéressants qui participent à la session.

session.

— Il y a douze ans que j'assiste à ces conférences. J'aime la vie internationale. J'en parle souvent à la radio suisse-allemande. Mais à «l'heure des femmes »... C'est pourtant une question d'actualité...

— Comment vit une déléguée ?

— Comment vit une déléguée ?
— Au rythme des débats : de 10 heures à 18 heures. Le reste du temps, nous ne savons pas très bien où aller, Je ne connais pas Genève. J'ai fixé une fois un rendez-vous, un dimanche. Mais où ? A l'ONU; c'est le seul endroit que je connaisse...

De qui avez-veus costé cette accepte de la contra de la

quoi avez-vous parlé, cette sessior

— De quoi avez-vous parie, cette session ?

— Nous avons établi un programme
pour une Décennie de la lutte contre
le racisme et la discrimination raciale,
qui débutera le 10 décembre de cette
année. La Commission a envoyé un
télégramme au Gouvernement d'Israèl
dans lequel elle a condamné la destruction, le 21 février, d'un avion civil
libyen entrainant la mort de plus de
100 personnes; elle déplore les graves
atteintes à la Quatrième Convention de
Genève auxquelles se livre cet Etat
dans les territoires arabes occupés;
elle a invité instamment les Etats à
accorder la plus grande protection
possible à toutes les personnes qui
ne sont pas leurs ressortissants mais
qui relèvent néanmoins de leur juridicqui relèvent néanmoins de leur juridic-tion. Ce ne sont que des exemples de notre travail, les uns pris dans l'ac-tualité, les autres dans notre ordre du

jour.
— En conclusion ?

En conclusion ;
 La Suisse dont faire partie des Nations-Unies. Elle ne peut plus rester à l'écart, vivre en marge du monde.
 M. C.

du Centre de liaison
gé par le Tribunal administratif et il
semble que le feu vert pourra étre
donné pour que les travaux débutent.
Mme Bernard Naef, présidente du
fonds de l'Aide aux mères annonça
qu'une vingtaine de mamans ont bénéficié de versements (au maximum 100
francs par an et par personne) qui les
ont certainement aidées à traverser
un mauvais moment dans leur existence. Il est probable que la collecte
du 1er août 1974 sera en partie consacrée à la mère et à l'enfant. Cet
afflux d'argent aidera et fonds à continuer son activité.

Mme Adler, représentante des «Filles d'Esther », fut acclamée nouveau
membre du comité en remplacement
de Mme Gutmann.
Mme Janine Lucas présenta l'Association des femmes de pasteurs, forte
de 120 personnes; celle-ci fut accueillie ainsi qu'un certain nombre de
membres individuels (Mmes Aliette Aubert, M. Deshusses, M. Girod, G. Gutmann, E. Hof, J. Jeannet, J. Libois,
G. de Loës, J. Mahler, M. Pasquier,
Cl. von der Muehl, M. Zbinden).
En fin de séance, Mmes Kammacher
et Mercier présentèrent la brochure
éditée par l'association genevoise

### JURA

# Ecole de formation générale à Moutier

Pour répondre à un besoin qui se fait sentir depuis de nombreuses années, une section préparatoire aux écoles de formation paramédicale et sociale sera ouverte ce printemps à Moutier, dans le cadre de l'Ecole professionnelle commerciale.

professionnelle commerciale.
Cette section, désignée sous le nom d'Ecole de culture générale, doit procurer à la jeunesse, plus particulièrement aux jeunes filles, une formation qui les prépare à leur future profession, et vise à remédier à l'inquiétante pénurie de personnel paramédical dont souffre notre région, vu le manque d'établissements scolaires adéquats.
L'Ecole de culture générale est des-

manque d'établissements scolaires adéquats. L'Ecole de culture générale est destinée aux jeunes filles et aux jeunes gens qui ont accompil leur scolarité obligatoire. Elle permet le raccordement à diverses écoles, notamment paramédicales et sociales, imposant certaines conditions d'admission : niveau scolaire supérieur, âge minimum. (Ecoles d'infirmières : 18 ans ; Ecoles d'études sociales et pédagogiques, d'études sociales et pédagogiques Lausanne : 18, 19, 20 ans, selon l'op-

tion.)

L'Ecole de culture générale est une école régionale (et pas uniquement réservée aux jeunes gens de Moutier) dans la ligne des écoles semblables existant dans la plupart de nos villes romandes. Elle astreint ses élèves à une ou deux années d'études.

Première année: Le programme de la première année comprend un enseinement de culture opénérale de base.

gnement de culture générale de base. Il facilite l'entrée aux diverses Il facilite l'entrée aux diverses écoles et aux apprentissages cités plus loin. Il peut constituer une fin en soi et le fait de le suivre complètement donne droit à un certificat.

droit à un certificat.
Selon les exigences de la profession envisagée, on peut rester là ou continuer en seconde année.

Deuxième année: Durant la deuxième année, la formation s'oriente dans le même sens avec l'apport des notions préliminaires spécifiques aux professions paramédicales et sociales.
C'est une école d'un type nouveau dont l'enseignement, attrayant et moderne, est dispensé de façon à former le caractère de l'élève et à lui donner

le caractère de l'élève et à lui donner le sens des responsabilités Elle sort voie traditionnelle des écoles moyennes supérieures ou de l'apprentissage. Elle prépare efficacement aux écoles du personnel paramédical et social de divers degrés et rend plus aisée une formation professionnelle ultérieure

Elle offre un bagage culturel tel qu'on puisse envisager, par delà le métier choisi, une promotion profes-sionnelle et sociale ultérieure.

Etudes et formation professionnelles possibles

possibles

— Après la première année : Ecole normale : section jardinière d'enfants, section instituteur, institutrice. Divers apprentissages nécessitant une bonne scolarisation préalable. Professions des PTT (fonctionnaire postal). Ecole d'adminstration de Bienne. Aide familiale, aide en pharmacie, aide médicale, aide hospitalière, aide en médecine dentaire, technicien(ne) dentiste, infirmière assistante, laboriste, opticien(ne), secrétaire de médecin, droguiste, école supérieure de commerce.

Après la deuxième année : Em ployé(e) de laboratoire, nurse, maî-tresse de rythmique, architecte d'inté-rieur, assistant technique, assistant(e) rieur, assistant technique, assistant(e) en radiologie, assistant(e) sociale, cuisinier(ère), diététicien(ne), ergothérapeute, hygiène dentaire, infirmier(re) en soins généraux, infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, infirmier en psychiatrie, laborantine médicale, orthopédiste, pédicure, physiothéraneute

orthopédiste, pédicure, physiothérapeute.

Ecolage et bourses: Les élèves 
paient un écolage dont le montant est 
fixé par la commission d'école. Pour 
l'année 1973/74, il est fixé à Fr. 500....

Conditions d'admission: Les élèves 
âgées de 15 ans au minimum et ayant 
terminé leur scolarité obigatoire peuvent s'inscrire à l'Ecole de culture générale. Ils y seront admis s'ils possèdent des connaissances moyennes, 
selon le rapport de l'instituteur ou du 
directeur de l'école fréquentée auparavant. La Commission se réserve le 
droit de faire passer un examen aux 
élèves qui n'obtiennent pas les moyennes 
scolaires suffisantes.

Les candidats obtiennent renseignements et formules d'inscription à 
l'adresse suivante: 
Direction de l'Ecole professionnelle

Direction de l'Ecole professionnelle Section de culture générale 1, rue du Collège 2740 Moutier

A.-M. S.

### NEUCHATEL

# Un exemple à suivre?

Initiative intéressante — et exemplaire — de la section des Montagnes neuchâteloises pour les droits de la femme. Avant les élections neuchâteloises au Grand-Conseil — dont nous donnerons les résultats dans le prochain numéro — elle a organisé une table ronde et invité toutes les candidates du district du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Chaux-de-Fonds.
Pourquoi une table ronde unique-ment féminine ? Parce que si les candidats hommes sont toujours soutenus didats hommes sont toujours soutenus par un groupement, une société, un club de sport, les femmes vivent en général beaucoup plus en vase clos. On les connait moins. Il faut donc les aider à être connues et les soutenir. Sous la présidence de Mme Girard-Montet, les treize candidates durent répondre spontanément à la question : « Pourquoi faites-vous de la politique?. Si les réponses divergèrent, bien sûr, selon les aspirations et l'ap-

pour les droits de la femme : Discriminations et lacunes lésant la femme en droit suisse. Des exemples concrets permirent un intéressant échange de vues. Il est bon de savoir que cette publication connaît un grand succès et va prochainement être traduite en allemand sous les auspices de l'association suisse des droits de la femme. Nul doute qu'elle rencontrera la même faveur outre-Sarine.

"en vente au magasin « Les petits lutins » rue de la Fontaine, Genève.

partenance politique des candidates, on releva pourtant le haut niveau du débat, loin des promesses électorales habituelles.

Un autre fait à signaler : les débats étaient placés sous le slogan «les femmes ». Or, la discussion montra que les candidates étaient désireuses de servir la société dans son ensemble.

Espérons qu'en retour, la société ne les dédaignera pas et qu'elles seront élues selon leurs mérites...

### AMIES DE LA JEUNE FILLE

AMIES DE LA JEUNE FILLE

Réunies en comité cantonal, les
Amies de la jeune fille neuchâteloises
discutaient récemment de leurs activités: Bureau de renseignements à La
Chaux-de-Fonds et, à Neuchâtel, Home
offrant chambre et pension aux étudiantes, et à toutes les jeunes filles
hors de leur foyer.

Une vente de chocolat permet aux
huit sections du canton d'aider financièrement jeunes et moins jeunes, et
de soutenir les œuvres AJF en général, soit: Homes, Bureaux de placement pour l'étranger, Œuvre des gares, dont les services bénévoles sont
très appréciés.

Les AJF sont prêtes à répondre à
tout appel. S'adresser à la présidente
cantonale Mme André Steiner, chemin
des Joyeuses, 2022 Bevaix, tél. (038)
461220, ou au Bureau de renseignements de La Chaux-de-Fonds, tél. (039)
22 30 96.

# VAUD

# CENTRE DE LIAISON 43e Journée des femmes vaudoises

Le 15 mars, des Vaudoises de toutes sortes d'associations féminines se retrouvérent, sous la présidence de Madame Françoise Champoud, pour leur 43e « Journée ».

Le Conseiller d'Etat André Gavillet apporta le salut des autorités; en quelques mots, il décrivit les soucis actuels du gouvernement : l'accroissement de la population du canton, ces vingt dernières années, a été tel, qu'il a fallu prévoir la mise en place d'équipements collectifs nouveaux (écoles, université, hôpitaux, établissements pénitenciers...); dans tous ces domaines, la femme est appelée à jouer un rôle important. important.

rôle important.
Monsieur Jean-René Bory, hospita-lisé d'urgence, fut remplacé au dernier moment par Madame Madeline CHE-VALLAZ. Idée excellente d'avoir chan-gé totalement de sujet : M. Bory, his-VALLAZ. Idée excellente d'avoir changé totalement de sujet : M. Bory, historien, conservateur du Musée de Coppet, qui devait parler de « la Suisse face à l'Europe », est unique en son genre et irremplaçable ; Mme Chevallaz, dont on connaît les reportages vivants et pleins d'intérêt, a son propre style également et sut passionner son auditoire. « Le Chinois de la naissance à la mort », tel était le titre de sa conférence, le thème de ses clichés. Mme Chevallaz a cherché, dans un récent voyage en Chine, à suivre le Chinois dès sa naissance, assistant à un accouchement... sans douleur, grâce à l'acupuncture, visitant des crèches, des écoles, observant le Chinois dans son travail ; Madeline Chevallaz nous raconte ce qu'elle a vu et vérifié, mais consciente de l'immensité de la Chine, des changements fréquents, de la variété infinie qui caractérisent ce pays, elle souligne que le portrait qu'elle brosse de la Chine est peut-être déjà dépassé. L'après-midi commença par le message de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par Mme Rolande Gaillard, ancienne présidente de l'Alliance, transmis par de message de l'Alliance, transmis par de de l'an emplace l'Alliance, transmis par de de l'au emplace l'Alliance, de la remplace l'Alliance, de la rem

chaine definisation du comite (après 12 ans d'activité) et présenta la candidate vaudoise destinée à la remplacer; Mme Mireille Wahlen-Jaton, présidente du groupe de Nyon des femmes paysannes; les problèmes à résoudre sont encore très nombreux et il faut que des femmes, des Romandes acceptant de foi invanté aproprier par la contraction de la contractio

sont encore très nombreux et il raut que des femmes, des Romandes acceptent de faire partie de commissions fédérales étudiant ces sujets.
Puis la « Journée » se termina par la projection de l'excellent film d'Anré PARATTE: « La grande forêt », véritable invitation à la promenade dans une nature qu'il faut apprendre à redécouvrir. Ce cinéaste loclois, ingénieur-technicien horloger de formation, se consacre depuis plusieurs années au cinéma ; certains de ses films réservés à l'usage du Musée de l'Horlogerie, ont été récompensés de différents prix et médailles aussi bien en 
Suisse que sur le plan international. Sa belle présentation de la forêt du 
Jura plut énormément. S. C.

# Unions chrétiennes féminines

Les Unions chrétiennes féminines vaudoises ont tenu leur assemblée générale le samedi 10 mars au Cazard, Pré-du-Marché, à Lausanne. Après une méditation de Mme Délessert, théologienne, Mme Marianne Keller, présidente, a présenté le rapport du comité cantonal qui, entre autre, posait à nions, l'assemblée après un débat animé a décidé, à une forte majorité, de se donner une année de réflexion et de renvoyer la décision à l'année prochaine

prochaine.
Elle a décidé, en outre, de charger la commission civique élargie de 2 membres de choisir en cours d'année un problème-test et de demander à tous les membres UCF leur avis, après les avoir informés aussi objectivement que possible. En un mot de tenter une sorte d'essai. Les quelque 80 déléquiées ont ensuite adopté le budget 1973 qui porte sur environ 50 000 fr., et entendu les rapports des branches ainées et jeunes filles.